lesquels les droits américains représentent \$56,257; les nouveaux droits canadiens produiront le même montant; mais sous l'ancien gouvernement ces droits ne représentaient que \$28,128, ou seulement la moitié.

Je crois donc que les cultivateurs ont à se féliciter du changement d'administration et de ce que les promesses faites par les chefs conservateurs, pendant les dernières élections, se réalisent.

La valeur totale du grain, de la fleur, de la farine d'avoine, du lard, du bœuf, et des animaux sur pied, etc., importés des Etats-Unis l'année dernière, pour faire la concurrence à nos cultivateurs canadiens, représente \$14,835,610. Si ces derniers avaient voulu faire entrer la même quantité des mêmes produits sur le marché américain, ils auraient eu à payer \$2,856,686.

Le nouveau tarif donne à nos cultivateurs une protection de \$2,195,867, tandis que, sous l'ancien gouvernement, ils n'avaient que \$187,508, soit une protection d'un peu plus de 1 pour cent. Les nouveaux droits donneront, sur les praduits que je viens d'énumérer, une protection d'environ 15 pour cent et les américains se protégent d'environ 18 pour cent. Les cultivateurs sont environ douze fois plus protégés par le nouveau tarif qu'ils ne l'étaient sous l'ancienne administration.

Or, les fabricants n'ont que deux fois la protection que leur donnait l'administration précédente et les honorables représentants de la gauche viennent nous dire que cette protection est tout en faveur des fabricants.

Cette question a été pleinement discutée, je crois, avant et après les élections. Dans la partie ouest d'Ontario, je suis heureux de le dire, on est assez satisfait du nouveau tarif.

J'aimerais qu'on portât à deux centins la livre le droit sur le lard. C'est le désir de mes commettants et le mien.

Je voudrais voir aussi un droit sur la laine. On importe beaucoup de laine au Canada.

J'appellerai aussi l'attention de l'honorable ministre des douanes sur la valeur des chevaux et du bétail que l'on importe et de ceux que l'on exporte. La valeur moyenne des chevaux importés est de \$33 par tête; tandis que celle des chevaux exportés et de \$90. La valeur

moyenne des bestiaux importés est de \$16 par tête; tandis que celle des bestiaux exportés est de \$38. Je connais bien par expérience la valeur des chevaux et bestiaux que nous importons, et je crois qu'on les entre à la douane pour la moitié de leur valeur; je suis même persuadé que la même chose a lieu pour plusieurs autres de nos importations. C'est là un abus que je signale à l'honorable ministre des douanes.

Somme toute, prenant le tarif dans son ensemble, je crois que les habitants de la campagne, particulièrement ceux qui font l'exploitation agricole, ont lieu de se féliciter du changement d'administration. Comme je l'ai dit, je voudrais que l'on augmentât les droits sur le lard et sur la laine, mais je voterai pour le tarif dans son ensemble, espérant que l'année prochaine, le ministre des finances trouvera moyen de protéger davantage les cultivateurs en ce qui concerne ces deux produits.

Je crois donc m'acquitter de mon devoir envers les intelligents électeurs qui m'ont honoré de leur confiance, en appuyant la politique nationale.

M. GUNN: L'honorable représentant de Cardwell (M. White) a parlé du commerce avec la Chine et a félicité la Chambre du service que cet article du programme conservateur avait rendu aux honorables représentants de la droite. Je regrette de ne pouvoir également féliciter les marchands engagés dans ce commerce, car ils ont subi des pertes considérables.

En effet le thé qui avait coûté 40 centins et 50 centins la livre a dû être vendu 25 et 30 centins, soit une perte de 40 pour cent.

On ne rend pas justice à l'ancien gouvernement, en disant que le droit différentiel de 10 pour cent sur le thé importé des Etats-Unis aurait prévenu les pertes sur les importations directes. Ce n'est pas seulement au Canada, mais en Angleterre et aux Etats-Unis que les pertes ont été énormes. Les maisons les plus anciennes et les plus considérables de l'est qui faisaient le commerce avec la Chine, ont dû succomber pendant les quatre dernières années. On sait combien leurs pertes ont été immenses. De riches banquiers et marchands, établis depuis de longues années, ont perdu